

Bulletin d'informations municipales n° 8

1 avril 2021



C'est Quentin de la Ligue de Protection des Oiseaux qui a mené les enfants de l'école dans leur démarche de préservation de la biodiversité et des petites bestioles.

Fin mars, ils ont savamment bricolé avec des matériaux de récupération deux hôtels à insectes pour héberger petites bêtes, coccinelles et hannetons.

L'un d'eux a été placé dans la cour juste devant le mur du cimetière. Quentin qui aime les petites bêtes avec amour recherche pour l'autre, le gîte et le couvert.

*A quoi servent les pots de fleurs devant la maison de nos petits amis ? »
A faire joli mais aussi à faire peur
Aux chiens, aux chats et autres mistigris.*

*Merci aux enfants de l'école qui ont bien travaillé
Dans la joie, l'allégresse et la gaité.*

Inédit de V. H.

Mairie - Infos

SECRETARIAT DE MAIRIE : 03 81 60 20 77 - Mail : commune.audeux@orange.fr
SITE de la commune : www.audeux.eu

Ouverture au public

Mardi et vendredi	14 h 00 - 18 h 00
-------------------	-------------------

Vous pouvez en cas de nécessité contacter directement
Mme le Maire Françoise Galliou au 06 03 36 77 38
Mme Laurence Gauthier 1^{er} adjoint au 06 81 40 08 86
Mme Estelle Grundisch 2^e adjoint

Tous les membres du conseil étaient présents ou en visio sauf Noëlle Sarrazin excusée
Frédéric Lombard a été nommé secrétaire de séance.

Compte administratif 2020

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs 2020 de la commune.

Libellés	Investissement	Fonctionnement	Totaux
Opérations de l'exercice 2019			
Recettes Réelles	8 788 €	273 034 €	
Recettes d'ordre	12 112 €	9 654 €	
Total des recettes	20 900 €	282 687 €	303 587 €
Dépenses réelles	27 393 €	205 499 €	
Dépenses d'ordre	9 654 €	12 112 €	
Total des dépenses	37 047 €	217 611 €	253 169 €
Restes à réaliser	17 884 €		17 884 €
Résultat de l'exercice 2020	- 16 147 €	65 077 €	48 930 €
Excédents antérieurs reportés	14 420 €	187 321 €	201 741 €
Résultat de l'exercice après report	-1726 €	252 398 €	250 671 €

Le budget de fonctionnement a été conforme aux prévisions et maîtrisé.

Les charges de fonctionnement de l'exercice ont été inférieures à celles budgétées. Comme les années précédentes, nous avons cherché à maîtriser au mieux nos dépenses de fonctionnement, la situation sanitaire cependant a entraîné des dépenses imprévues en produits de ménage, savon et autres désinfectants ainsi que des heures de ménage supplémentaires dans les classes.

Côté investissement, rien de particulier n'avait été programmé afin de laisser à la nouvelle équipe municipale le soin de mener ses propres projets.

La situation sanitaire ayant fortement impacté la vie de la commune en général, seule la mise aux normes des toilettes de l'école a été réalisée en régie par nos employés communaux.

Affectation des résultats 2020

Concernant le compte administratif du budget communal 2020, il est constaté un excédent de fonctionnement de 252 399 € qui est affecté comme suit : 19 610 € (restes à réaliser + résultat de l'exercice) à la section investissement et le reste en fonctionnement pour combler le déficit d'investissement.

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

Budget primitif 2021

Commune

- La section de fonctionnement présente :
 - ➔ Des recettes pour un total de : 512 927 €
(y compris excédent antérieur reporté)
 - ➔ Des dépenses pour un total de : 512 927 €
(dont un virement à la section investissement de 223 867 €)

La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 251 891 € (Reste à réaliser reporté compris).

Section de fonctionnement

Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractère générales	87 554 €	013	Atténuation de charges	11 000 €
012	Charges de personnel	81 632 €	70	Produits des services	29 483 €
014	Atténuation de produits	37 900 €	73	Impôts et Taxes	135 789 €
65	Autres charges de gestion courante	46 010 €	74	Dotations et Participations	45 867 €
66	Charges financières	73 €	75	Autres Produits de gestion courante	47 800 €
67	Charges exceptionnelles	368 €	77	Produits exceptionnels	200 €
022	Dépenses imprévues	7 500 €	042	Opérations d'ordre entre sections	10 000 €
023	Virement à la section investissements	223 867 €	002	Excédents antérieurs reportés	232 789 €
042	Opérations d'ordre entre sections	28 024 €			
	Total des dépenses	512 928 €		Total des recettes	512 928 €

Section d'investissement

Dépenses			Recettes		
20	Immobilisations incorporelles	32 850 €	13	Subventions d'investissements	5 000 €
21	Immobilisations corporelles	232 603 €	10	Dotations Fonds divers Réserves	17 010 €
165	Dépôts et cautionnements	3 000 €	165	Dépôts et cautionnements	3 000 €
16	Remboursements d'emprunt	1 920 €	040	Opérations d'ordre entre sections	28 024 €
020	Dépenses imprévues	1 728 €	021	Virement de la section fonctionnement	223 867 €
040	Opérations d'ordre entre sections	10 000 €	001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0 €
	Total des dépenses	282 101 €		Total des recettes	282 101 €

Notre budget est construit chaque année de la même façon : dépenses de fonctionnement minimum et recours maximum au savoir-faire de nos employés communaux pour les travaux à réaliser dans la commune. Nous avons des obligations financières suite aux transferts des compétences Assainissement et Voirie à GBM. La gestion de ces deux compétences est assurée par GBM mais les communes apportent leur apport financier sous forme d'une attribution de compensation.

- Cette compensation se monte à environ 30 000 € en fonctionnement pour l'entretien du réseau d'assainissement, de la voirie, de l'éclairage public. En contrepartie nous mettons à disposition (non gracieusement) nos employés communaux pour l'entretien de notre station d'épuration et celle de Mazerolles ainsi que pour la réalisation des petits travaux sur notre voirie, cela permet une recette complémentaire d'environ 18 000 €.

- Le volet investissement de l'attribution de compensation se monte à 32 850 €, il sert à financer les gros travaux sur la station d'épuration, la voirie et l'éclairage public ainsi que nos emprunts sur la voirie et repris par GBM).

L'entente avec les communes de Champvans et Champagney est toujours en place au niveau de notre employé communal Georges Mérillon qui est présent dans ces communes un jour et demi par semaine. Si cet arrangement soulage les finances de la commune, nous avons en revanche à pâtir de l'absence de Georges qui en été surtout peut difficilement être sur tous les fronts pour l'entretien des espaces verts.

En matière d'investissement, l'exercice 2020 a été marqué par de multiples adaptations des toilettes de l'école aux différentes directives. Ajout de poste de lavage des mains, pose d'un chauffe-eau pour alimenter en eau tiède ces postes de lavage, transformation de deux toilettes en un seul WC aux normes PMR donnant sur la cour. Ajout d'un autre WC en lieu et place de l'urinoir qui ne servait plus. Au final le bloc sanitaire scolaire comprend 3 WC dont un aux normes PMR avec lave-main et deux postes de lavage des mains en eau froide ; 6 postes en eau tiède ont été installés sous le préau qui pour l'occasion a été fermé cet hiver.

Les différents budgets sont approuvés à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2021

Nos taux d'imposition sont désormais décidés par l'Etat. Nous étions dans l'obligation cette année de ne rien voter concernant la taxe d'habitation, dont le taux est figé à 10,40 %

- Le taux de la taxe foncière sur le bâti nous a été proposé à 31,65 % au lieu de 13,57 % (sur la feuille du contribuable il n'y aura pas de changement puisque ce nouveau taux résulte de l'addition du taux de la commune et de celui du département)
- Le taux de la taxe foncière sur le non bâti reste à 22,20 %.

Les différents taux sont approuvés à l'unanimité.

Informations diverses

- **Travaux en forêt** : Christine Pernodat conseillère en charge de la forêt, explique les travaux que l'ONF propose de réaliser pour la campagne 2021-2022.
Il s'agit d'une part de travaux préalables à la régénération : opération de peignage de la ronce sur les parcelles 2r et 16r et opération de broyage sur les parcelles 6j et 6r et d'autre part de travaux de mise en peinture pour la délimitation du parcellaire.
La mise en peinture s'élève à 1160 € HT et les autres travaux à 2160 € HT. Ce ne sont pas des travaux qui s'effectuent chaque année.

Par ailleurs, les grumes des arbres abattus cette année vont être vendues prochainement, notre garde forestier prévoit une recette de 2600 € minimum.
- **Marché aux fleurs** : le marché aux fleurs prévu le 25 avril est reporté à une date ultérieure.
- **Carte jeune** : comme les années précédentes, les cartes jeunes seront proposées aux ados d'Audeux par la bibliothèque municipale au prix de 2 €. Vous pouvez les réserver dès aujourd'hui. Les cartes arrivent en septembre, le paiement s'effectue lors du retrait.

CARTE JEUNE : Réponse avant le 30 juin 2021

Coupon à découper et à retourner en Mairie pour bénéficier de la carte Jeune à 2 €

- Nom

.....

- Prénom

.....

- Adresse

.....

- Né(e) le à

Demande à bénéficier de la carte jeune au prix de 2 euros

J'ai bien noté que **la carte est réservée aux jeunes de 12 à 20 ans domiciliés à Audeux** et qu'elle sera disponible en mairie en septembre.

Je viendrai la chercher en bibliothèque le samedi entre 11h et 12h dès que sa disponibilité aura été annoncée dans le bulletin municipal. Le paiement s'effectuera à réception.